

Les 10 questions les plus fréquemment posées



Puis-je être arbitre et joueur ?

Oui, il n'y a aucun problème à jouer et à arbitrer dans notre club, c'est totalement compatible tant que les deux activités ne coïncident pas.

Puis-je être arbitre sans jouer pour le club ?

Bien sûr ! Que vous soyez déjà arbitre ou que vous devez démarrer la formation, vous pouvez rejoindre le club.

Quels sont les avantages de faire partie des arbitres du CS Boucherville ?

Il y a de nombreux avantages, parmi, vous serez accompagné durant toute votre carrière. Des plans de formation, d'évaluation et de suivi sont prévus tout le long de votre parcours pour que vous puissiez grandir en tant qu'arbitrage à votre rythme et sans pression !

Comment puis-je choisir les matchs que j'arbitre ?

Grâce à la plateforme (Spordle), vous pouvez entrer les jours et les heures où vous êtes disponible. Par la suite, le club vous attribuera les matchs en fonction de vos disponibilités, de votre niveau et de vos besoins. De même, vous pouvez toujours contacter la personne responsable de l'arbitrage pour exprimer vos préférences.

Puis-je me reposer ou prendre les vacances ?

Oui, il est possible de faire des pauses tout en étant prévoyant et en communiquant à l'avance avec le responsable des arbitres. De même, si vous êtes disponible les jours des tournois La Classique (septembre) et La Surboum (août), nous vous en serions très reconnaissants et vous en profiterez certainement en termes d'expérience !

Combien puis-je gagner en tant qu'arbitre ?

Cela dépend des matchs que vous arbitrez. A titre d'exemple un arbitre central gagnera 25\$ pour un match U7 et 58\$ pour un sénior masculin. Vous pouvez consulter nos tarifs ici. Chaque deux semaines, l'argent sera crédité à votre compte, en fonction des matchs que vous avez arbitrés.

Puis-je arbitrer, étudier ou travailler ?

Oui, vous pouvez choisir votre propre horaire, ce qui vous donne un maximum de flexibilité pour le combiner avec d'autres activités.

Quel genre de matchs vais-je arbitrer lors de ma première année ?

Cela dépend de nombreux facteurs, mais généralement les nouveaux arbitres commencent à arbitrer les catégories de soccer à 7 ainsi qu'à assister les matchs de soccer à 11. En fonction de votre progression, vous pourrez arbitrer d'autres catégories.

Quand commence la saison et combien de temps dure-t-elle ?

La saison locale commence au début de mai et se termine en septembre. Mais nous avons aussi une ligue d'hiver qui nécessite des arbitres. Le ballon n'arrête pas de tourner au Cs Boucherville.

Puis-je arbitrer pour le CSB et l'Association Régionale de Soccer de la Rive-Sud ?

Oui. Dans notre club, nous vous attribuerons seulement les matchs de notre ligue locale. Le reste de votre calendrier d'activité est constitué par l'ARSRS.

CLUB DE SOCCER BOUCHERVILLE

Date: 19 janvier 2023

arbitre@soccerboucherville.com

